



Cet examen eEQE à blanc a été préparé par l'epi à des fins de formation et d'information uniquement.

Épreuve DI

1^{ère} partie

Cette épreuve (1^{ère} partie) contient:

- Question 1: 10 points
- Question 2: 8 points
- Question 3: 7 points

QUESTION 1

(10 POINTS)

Nous sommes le 2 mars 2021.

Une demande de brevet européen EP-L a été déposée en anglais le 4 mars 2017 par Mme Lava, ressortissante et résidente islandaise. La mention de la délivrance d'un brevet européen EP-L sera publiée le 3 mars 2021. EP-L revendique une composition de gommage au savon comprenant des cendres dans un certain pourcentage en poids. Le gommage au savon selon les revendications, produit par la société de Mme Lava ayant des sites de fabrication en Islande, s'est avéré être un best-seller en Roumanie et en Irlande alors qu'un tel produit ne se vend pas du tout en Islande en raison d'une ancienne prophétie des elfes qui promet de la malchance pour la vie si on utilise des cendres pour l'hygiène personnelle.

Le principal concurrent de Mme Lava, M. Basalt, a ses installations de fabrication et la majeure partie de son activité en Islande. Au début, M. Basalt était assez sceptique quant au produit de Mme Lava, mais il est récemment devenu assez intéressé.

Mme Lava vous dit en outre qu'elle agrandit actuellement son usine de fabrication en Islande, de sorte que son budget est serré.

- a) Veuillez conseiller à Mme Lava dans quels États contractants au minimum elle devrait valider son brevet européen et pourquoi?
- b) Dans quelle langue le brevet doit-il être traduit et dans quel délai la traduction doit-elle être déposée dans chacun des offices des brevets nationaux conseillés à Mme Lava sous a)?
- c) Mme Lava aimerait savoir s'il serait possible de payer la taxe de renouvellement au titre de la cinquième année pour EP-L à l'OEB, car ce serait beaucoup plus simple. Veuillez conseiller Mme Lava.

QUESTION 2

(8 POINTS)

La demande de brevet européen EP1 et la demande internationale PCT2 ont toutes deux été déposées auprès de l'OEB le 23 décembre 2020. Le déposant pour EP1 et PCT2 est une entité américaine ayant son siège aux États-Unis.

L'OEB a transmis PCT2 au Bureau international où elle a été reçue le 7 janvier 2021.

- a) Pour chacune des demandes, quel est le dernier jour pour payer la taxe de dépôt sans recourir à aucun remède juridique?

L'OEB a été choisi pour agir en tant qu'administration chargée de la recherche internationale pour PCT2. Le déposant reçoit une notification de l'OEB l'invitant à payer une taxe de recherche supplémentaire pour PCT2. Le demandeur reçoit également une communication de l'OEB l'invitant à payer une taxe de recherche supplémentaire pour EP1. Les deux communications sont datées du 17 mars 2021 et reçues par le requérant le 26 mars 2021.

- b) Pour chacune des demandes, quel est le dernier jour pour payer la taxe de recherche?

QUESTION 3

(7 POINTS)

Le 21 novembre 2019, une entreprise canadienne de vêtements de plein air Canada Moose a déposé une demande de brevet canadien CA-CM décrivant ses nouvelles vestes. Les nouvelles vestes sont respirantes, déperlantes et coupe-vent. La couche intérieure de la veste est formée d'une membrane d'un polymère connu Pore-Tex, qui a des pores de taille suffisante pour laisser passer la vapeur d'eau (comme la transpiration), mais trop petites pour que les gouttelettes d'eau (comme la pluie) puissent entrer. La seule revendication de CA-CM revendique une veste avec une couche de Pore-Tex d'une épaisseur de 0,01 à 0,05 mm.

Les chercheurs de Canada Moose ont poursuivi leurs expériences et ont découvert qu'une couche de 0,005 mm était suffisante pour obtenir l'effet technique. Le 23 novembre 2020, Canada Moose a déposé une demande de brevet européen EP-CM, revendiquant la priorité de CA-CM, intégrant tout son objet et revendiquant une veste avec une couche de Pore-Tex d'une épaisseur de 0,005 à 0,05 mm.

Le 10 décembre 2019, le concurrent de Canada Moose, Jack Wolfhide, a lancé son tout dernier produit, une veste avec une couche de Pore-Tex avec une épaisseur de 0,008 mm.

- a) Quelle est la situation actuelle en matière de brevetabilité de EP-CM?
- b) Quelle est la plus large portée de protection que Canada Moose peut obtenir sur la base de EP-CM?